Nations Unies A/CONF.212/6/Add.1



et problèmes nouveaux

## Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey

Doha (Qatar) 29 novembre-2 décembre 2008 Distr. générale 19 décembre 2008 Français

Original: anglais

Point 8 a) de l'ordre du jour Débat général sur le financement du développement : échange de vues général sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, y compris les défis

Résumé des séances plénières

- La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, s'est tenue à Doha du 29 novembre au 2 décembre 2008. La Conférence a été présidée par l'Émir du Qatar et s'est composée de sept séances plénières. Quarante chefs d'État ou de gouvernement, 9 vice-présidents ou vice-premiers ministres, 50 ministres et 17 viceministres des affaires étrangères, des finances, de la coopération pour le développement et du commerce et d'autres responsables de haut niveau de 133 gouvernements ont fait des déclarations en plénière. Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de l'ONU, le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sont intervenus lors de l'ouverture. En outre, des vice-présidents et directeurs adjoints de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ainsi que des dirigeants d'autres parties prenantes institutionnelles ont également pris la parole. Les porte-parole du Global Forum of Civil Society, du second Forum sur le commerce international et du Parliamentary Hearing, qui ont précédé la Conférence, ont aussi fait des déclarations.
- 2. Dans leurs déclarations, les États Membres ont fait le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, identifié les obstacles et les problèmes rencontrés et avancé des idées et des propositions pour venir à bout de ces difficultés. Nombre de ces déclarations ont porté principalement sur les conséquences de la crise financière mondiale sur le développement et la nécessité de prendre de toute urgence des mesures hardies pour y remédier, notamment en renforçant le contrôle des opérations financières et les cadres réglementaires mondiaux et en créant un système financier fiable. Une grande attention a été consacrée aux crises alimentaire et énergétique et au potentiel inexploité de sources novatrices de financement. Au nombre des autres nouveaux problèmes et questions se faisant jour, les incidences financières de l'adaptation aux changements climatiques et des mesures à prendre pour atténuer leurs effets et la nécessité de renforcer le processus de suivi des activités de financement du développement ont figuré parmi les principaux thèmes abordés.

270109

- Nombre d'intervenants ont mis l'accent sur le fait que la Conférence de Doha se tenait à un moment crucial. Tous les aspects du développement durable, y compris ses dimensions économique, sociale et environnementale, étaient essentiels pour assurer le bien-être de tous et la santé de toutes les sociétés. L'échec du développement se traduirait par l'insécurité économique et des troubles sociaux. Bien que chaque État soit responsable de son propre développement, il importait que tous les membres de la communauté internationale s'efforcent de concert d'assurer une croissance économique et un développement durables. Ces efforts, qui étaient une expression clef de la solidarité mondiale, revêtaient une grande importance car le développement était indispensable à la paix. Il a également été avancé que le développement avait pour objectifs l'amélioration de la qualité de vie des individus, des communautés et des territoires dans tous les domaines - intellectuel, économique et social - et l'institutionnalisation d'un régime de droit équitable et démocratique. La réalisation de profits était l'un des moteurs de l'activité économique mais il fallait aussi, comme les circonstances l'avaient montré récemment dans des domaines clefs, que le rôle de dynamisation de l'État soit renforcé.
- 4. Jusqu'à récemment, la croissance économique mondiale avait été relativement forte, mais la crise financière actuelle, qui avait pour épicentre le monde développé, avait inversé cette tendance. La crise avait également aggravé l'insécurité alimentaire et la pauvreté extrême et amplifié les menaces posées par les changements climatiques. À long terme, les changements climatiques représentaient le défi le plus important pour l'humanité. La durée de la récession serait une question de mois mais les décisions politiques relatives aux changements climatiques définiraient l'état du monde pour les décennies à venir. Pour relever ces défis, les trois éléments centraux ci-après avaient été jugés nécessaires : a) le renforcement de la coopération internationale; b) la durabilité; et c) une gouvernance ouverte. Le renforcement de la coopération était nécessaire car la durabilité des réalisations socioéconomiques se fondait sur le partage des responsabilités entre pays en développement et pays développés. Par ailleurs, tous les pays devant participer à la recherche et à la mise en œuvre de solutions mondiales, l'Organisation des Nations Unies se devait de jouer un rôle important afin de faire face à ces crises et menaces. Si l'on ne les abordait pas comme il convenait, les multiples crises économiques pourraient se traduire par une crise humanitaire. Il était essentiel de jeter un pont entre l'ensemble de la communauté internationale représentée par l'Organisation des Nations Unies et des groupes moins importants tels que le Groupe des 20. À cet égard, le Consensus de Monterrey avait constitué un repère.
- 5. Nombre d'intervenants ont estimé que la spéculation financière avait amené le monde au bord de la catastrophe. La crise financière sapait l'économie. La communauté internationale devait continuer à améliorer la coordination des politiques macroéconomiques, développer la mise en commun des informations financières et renforcer la coopération en matière de contrôle financier de manière à endiguer la crise financière. Les mesures devaient être hardies et prises de toute urgence et le rôle des investissements publics était crucial. La crise montrait la fragilité des systèmes réglementaires existants et la nécessité de mettre en place un système financier fiable. De fait, il importait de ne pas laisser passer la possibilité de changement sur le plan politique découlant de la crise. La réforme du système et des institutions financiers mondiaux se devait d'améliorer les capacités de contrôle.

08-66806

Il était nécessaire en outre de dégager des ressources anticycliques pour atténuer l'impact de la crise et faciliter le redressement. Des politiques protectionnistes ne feraient qu'aggraver le problème. Il était devenu encore plus essentiel, du fait de la crise financière, d'honorer les engagements pris à Monterrey. Il fallait de fait trouver des solutions multilatérales pour relever le défi économique mondial que constituait le ralentissement. Le système des Nations Unies et les organismes issus des Accords de Bretton Woods devaient être pleinement impliqués et contribuer à la solution de la crise financière mondiale; il convenait en particulier que l'ONU soit à l'avant-garde des efforts déployés pour atténuer les conséquences de la crise actuelle. La réforme du système financier mondial, telle qu'abordée récemment lors du Sommet du Groupe des 20 tenu à Washington, était à saluer. Il était important d'établir un mécanisme de suivi permettant d'informer la communauté internationale des événements cruciaux qui se produisaient, en particulier des risques de crise, et de l'alerter comme il convenait.

- Il a été souligné qu'il importait de trouver des solutions multilatérales aux problèmes économiques, qu'ils soient à court ou à long terme. Les efforts déployés par les pays développés pour surmonter la crise ne seraient couronnés de succès que si les vues des pays en développement étaient prises en compte. Les dispositions prises à ce jour pour faire face à la crise avaient clairement montré que les pays en développement ne jouaient qu'un rôle discret et marginal lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions. Certains pays souhaitaient encore faire en sorte que les Nations Unies ne soient pas saisies des questions d'ordre systémique. Il convenait pourtant de modifier en profondeur la gouvernance du système économique et financier mondial et les valeurs qui le sous-tendaient. Il était clair que la structure du Groupe des Huit était désormais dépassée et inadaptée face à la crise. Il n'était en effet pas possible de régler la crise mondiale actuelle sans la participation de pays tels que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde. Il convenait également, comme le prévoyait le Consensus de Monterrey, de renforcer la collaboration entre les Nations Unies, les organismes issus des Accords de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce afin de soutenir la croissance économique et le développement. Le financement du développement demeurait illusoire tant que les pays développés n'auraient pas la volonté politique d'honorer leurs engagements.
- 7. Il a été avancé que la crise avait montré que l'architecture financière mondiale avait besoin d'être réformée d'urgence. La nouvelle architecture financière internationale devait être transparente et inclusive. Les organismes issus des Accords de Bretton Woods devaient subir une réforme en profondeur. Il était essentiel que les pays en développement se fassent davantage entendre à la Banque mondiale et participent plus à ses travaux. Les États Membres se devaient d'envisager la tenue d'une grande conférence internationale des Nations Unies chargée d'examiner l'architecture financière internationale et les structures de la gouvernance économique mondiale.
- 8. Il a été rappelé que les négociations menées par l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre du cycle de Doha étaient au point mort. Il fallait que ces négociations aboutissent rapidement pour que le Consensus de Monterrey demeure pertinent. Le commerce pouvait être l'un des moteurs du développement. Les négociations devaient reprendre sur le programme de Doha pour le développement dans un esprit de solidarité. Il importait que tous les pays honorent davantage leur engagement envers le principe d'un traitement spécial et différentié et accordent une

08-66806

attention particulière aux besoins des pays les plus pauvres. Il était nécessaire d'éliminer d'urgence les subventions des pays riches qui faussaient les échanges commerciaux. Les grandes décisions politiques devaient être prises s'agissant des subventions touchant l'agriculture et le coton car celles-ci étaient extrêmement préjudiciables aux petits exploitants, en particulier en Afrique et dans les pays les moins avancés. Les bénéfices provenant de l'élimination de ce type de subventions et autres obstacles seraient bien plus importants que ceux liés à une assistance financière. L'aide pour le commerce était également très importante. L'existence de marchés ouverts et d'un système commercial réglementé, s'appuyant sur l'Organisation mondiale du commerce, constituerait un rempart essentiel contre le protectionnisme et la politique du chacun pour soi.

- Il a été proposé que la réunion de Doha constitue un message d'espoir en ces temps difficiles et permette de renforcer le partenariat mondial en faveur du développement dans le cadre du financement du développement. Bien que l'augmentation des niveaux de l'aide publique au développement (APD) et le renforcement de l'efficacité de l'aide soient importants, les questions des ressources consacrées à l'APD et des dépenses financées par l'APD concernaient le partenariat pour le développement. Le développement de l'Afrique représentait une priorité absolue. De fait, il importait d'adopter un nouveau « plan Marshall » pour l'Afrique. Les pays les moins avancés, qui étaient les plus vulnérables aux crises, devaient être soutenus financièrement et bénéficier d'un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota pour toutes leurs exportations. Les subventions étaient une source très importante de financement des activités de développement pour les pays les plus pauvres. La Conférence de Doha devait donner lieu à un renforcement de l'appui apporté aux pays en développement sans littoral, en particulier pour ce qui est des transports et des questions connexes. La coopération Nord-Sud devait se conformer à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et à l'Accord d'Accra. L'aide devait être plus prévisible et permettre aux pays en développement de s'acheminer vers un développement autonome. L'imposition de conditions excessives était souvent devenue un obstacle à la réalisation des objectifs souhaités. Il était par conséquent important de simplifier les conditions dont étaient assortis les programmes d'aide. Il incombait à chaque pays de concevoir ses politiques nationales et l'aide devait compléter les initiatives prises, en particulier en matière de mobilisation des ressources nationales.
- 10. Il était essentiel que les engagements pris au titre de l'APD soient honorés, les partenaires ayant plus que jamais besoin d'un appui. Les pays développés devaient s'efforcer de parvenir à l'objectif fixé à savoir consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD. Les pays en développement devaient obtenir l'assurance que le financement du développement continuerait de leur parvenir et que la crise actuelle ne se traduirait pas par une crise de l'aide. L'Organisation des Nations Unies devait jouer un rôle de premier plan dans le suivi de l'aide, en coopération avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et d'autres sources devaient fournir un financement supplémentaire d'urgence. Pour ce qui était de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, un accroissement des subventions et des prêts à long terme devaient faire partie des dispositions prises. Le financement apporté par l'Union européenne représentait 60 % de l'APD mondiale. L'Union européenne s'était engagée à atteindre l'objectif collectif de 056 % du RNB d'ici à 2010 et de

4 08-66806

- 0,7 % en 2015. Bien que les envois de fonds ne constituent pas un substitut à l'APD, il importait d'étudier comment ils pourraient être utilisés à des fins de développement. Il était également important de réduire les dépenses militaires et de consacrer une partie des ressources ainsi dégagées à un accroissement tangible des dépenses de développement.
- 11. Il était également essentiel de trouver de nouvelles sources de financement pour le développement, en particulier à un moment où les budgets se resserraient. Il s'avérait par conséquent capital de renforcer les initiatives Nord-Sud, notamment UNITAID et les projets menés dans le cadre d'Action contre la faim et la pauvreté. Le Groupe de promotion des taxes de solidarité pour le développement avait entrepris des sources novatrices de financement pour la période 2009-2015. Bien que les fonds mondiaux aient bénéficié au financement du développement, les montants fournis n'étaient pas suffisants. C'était pour cette raison qu'il était important de trouver de nouveaux instruments et mécanismes susceptibles de développer le financement novateur et d'appuyer les efforts déployés sur le plan national.
- 12. On s'accordait à penser que le développement du secteur privé jouait un rôle dans le dynamisme de l'économie et la durabilité de la croissance. Il fallait toutefois, si l'on voulait renforcer la contribution du secteur privé au développement, faire en sorte que les entreprises assument leurs responsabilités sociales. Un environnement porteur était un facteur essentiel pour promouvoir le développement du secteur privé national et attirer les investissements étrangers. L'un des principaux défis que se devait de relever l'Afrique était d'attirer des investissements étrangers directs qui ne soient pas destinés aux secteurs minier ou pétrolier. Les flux d'investissements privés viendraient compléter les ressources consacrées au développement existantes. Les investissements étrangers directs pourraient ainsi être un outil vital pour la croissance et le développement.
- 13. Il a été suggéré que la crise actuelle était une occasion de rendre l'économie de la planète plus « verte ». Les efforts déployés dans le domaine de l'environnement devaient être intégrés dans ceux qui concernaient le développement. La lutte contre les changements climatiques devait faire partie de la solution à trouver au ralentissement économique actuel. Les investissements dans des technologies « vertes » seraient rentables à long terme et se traduiraient par une croissance plus durable. Il a été reconnu que les sommes nécessaires pour lutter contre les changements climatiques pourraient provenir du marché de droits d'émission de carbone. Il était également important de renforcer les mécanismes financiers de lutte contre les changements climatiques. Pour les petits États insulaires en développement, ces changements constituaient un problème de sécurité imminent. La Conférence de Doha devait donc aborder d'urgence les besoins de ces pays en matière de financement. De nouvelles propositions et idées sur des sources novatrices de financement pour le développement avaient été avancées, y compris dans le domaine des changements climatiques et de la sécurité alimentaire, et il conviendrait de les examiner plus avant.
- 14. Plusieurs intervenants ont indiqué que les ressources fournies à ce jour dans le cadre de l'allégement de la dette avaient été insuffisantes pour permettre aux pays en développement surendettés d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Il était nécessaire de mettre au point des mécanismes internationaux

08-66806 5

d'allégement de la dette justes et efficaces et de remédier au problème des dettes illégitimes ou odieuses qui grevaient de manière injuste les ressources des pays pauvres. Les programmes d'allégement de la dette devaient par conséquent être renforcés afin que davantage de nations pauvres puissent en bénéficier. L'allégement de la dette devrait bénéficier à tous les pays en développement surendettés. Il était important d'appliquer l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) au nombre de pays plus important. Il convenait également de renforcer l'appui apporté dans le domaine du renforcement des capacités s'agissant de gestion de la dette, en particulier dans les pays en développement lourdement endettés. En outre, pour les pays en développement de manière générale, il était également crucial d'envisager des mécanismes d'arbitrage indépendants en matière de dette et une convention internationale sur les situations d'urgence liées à la dette.

- 15. Plusieurs participants ont souligné qu'il était essentiel d'investir dans le capital humain, et de mettre tout particulièrement l'accent sur l'éducation, la prestation de services sociaux et la fourniture de filets de sécurité assurant une protection sociale adéquate. L'amélioration des infrastructures et le développement des technologies étaient également essentiels pour la transformation et la diversification de l'économie. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes étaient capitales pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la viabilité environnementale et l'efficacité des activités de développement. Il était important d'intégrer les sexospécificités dans la mise au point et en œuvre des politiques de développement, notamment les politiques de financement du développement.
- 16. Il a été observé que les pays en développement avaient été gravement touchés par les effets négatifs des flux financiers illégaux sur leur économie. La fraude fiscale, le blanchiment de l'argent et le transfert d'actifs obtenus illégalement ont affecté négativement leurs perspectives de développement. La lutte contre la fraude fiscale et le transfert de fonds illégaux devait constituer une priorité s'agissant de la coopération pour le développement. Des mesures appropriées de restitution des avoirs volés ou acquis frauduleusement à leurs propriétaires légitimes devaient être prises par la communauté internationale. Le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale devait obtenir rapidement le statut d'organe intergouvernemental, ce qui devrait en améliorer l'impact et l'efficacité.
- 17. Il a généralement été convenu que le Consensus de Monterrey était un document de portée considérable qui avait défini des principes et des politiques et identifié les mesures à prendre dans certains domaines nationaux et internationaux clefs afin de promouvoir le développement mondial. Il était essentiel d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre des décisions prises à Monterrey et à Doha. L'Organisation des Nations Unies devait adopter un mécanisme intergouvernemental à l'efficacité renforcée permettant un processus d'examen plus approfondi tout en maintenant son approche sans exclusive associant toutes les parties prenantes.

6 08-66806